

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Saint-Ghislain

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: MONS - BORINAGE
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	704	10,0
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	29	0,4
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	84	1,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	78	1,1
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	41	0,6
	Terrains à usage industriel et artisanal	340	4,8
	Terrains dévolus au transport	51	0,7
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	54	0,8
	Bâtiments spéciaux	5,9	0
	Sous-total	1.386	19,6
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.245	17,6
	Prés et pâtures	1.798	25,5
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	1.468	20,8
	Terres vaines et vagues	473	6,7
	Milieux naturels non exploités	46	0,7
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	37	0,5
	Sous-total	5.067	71,8
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		607	8,6
Total		7.059	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

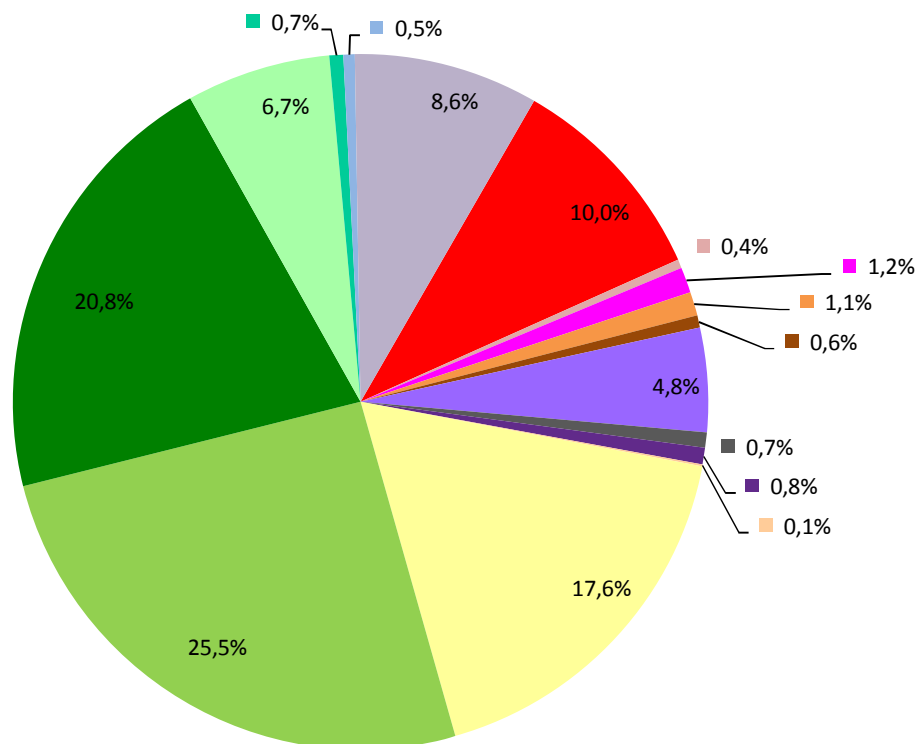
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

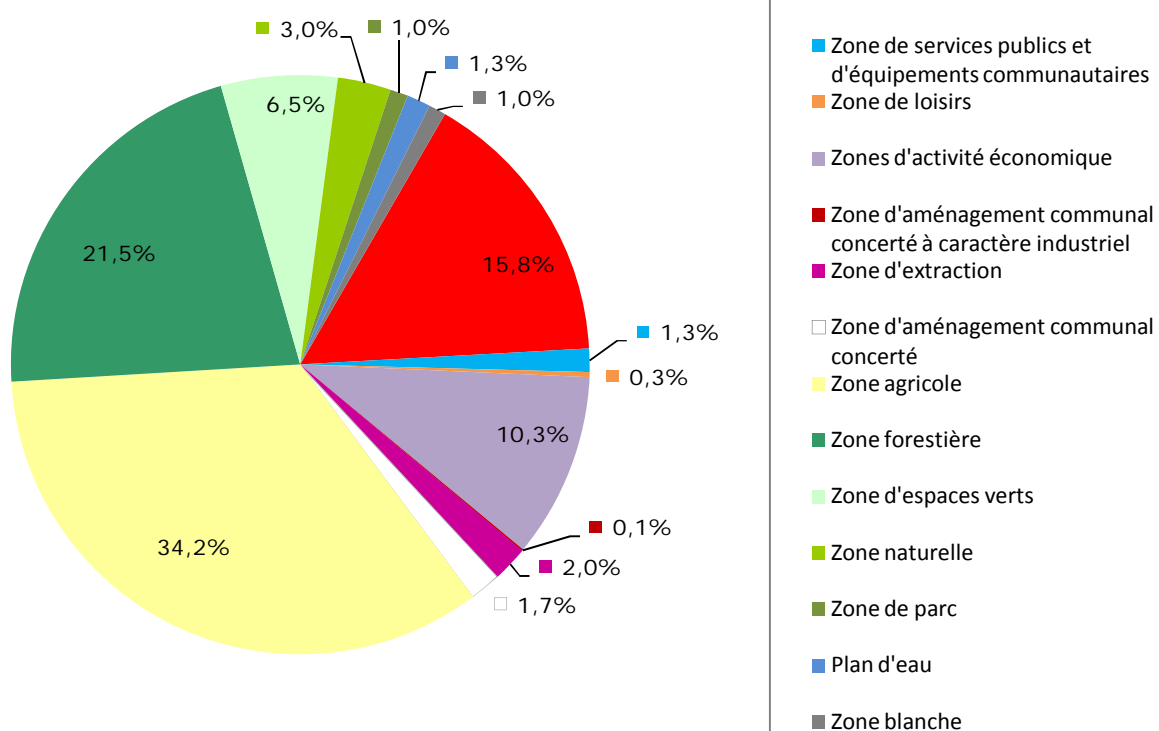


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.112	15,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	94	1,3
	Zone de loisirs	18	0,3
	Zones d'activité économique	730	10,3
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	6,0	0
	Zone d'extraction	139	2,0
	Sous-total	2.099	29,7
Zone d'aménagement communal concerté		123	1,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.418	34,2
	Zone forestière	1.521	21,5
	Zone d'espaces verts	457	6,5
	Zone naturelle	209	3,0
	Zone de parc	71	1,0
	Plan d'eau	92	1,3
	Sous-total	4.768	67,5
Zone blanche		69	1,0
Total		7.059	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

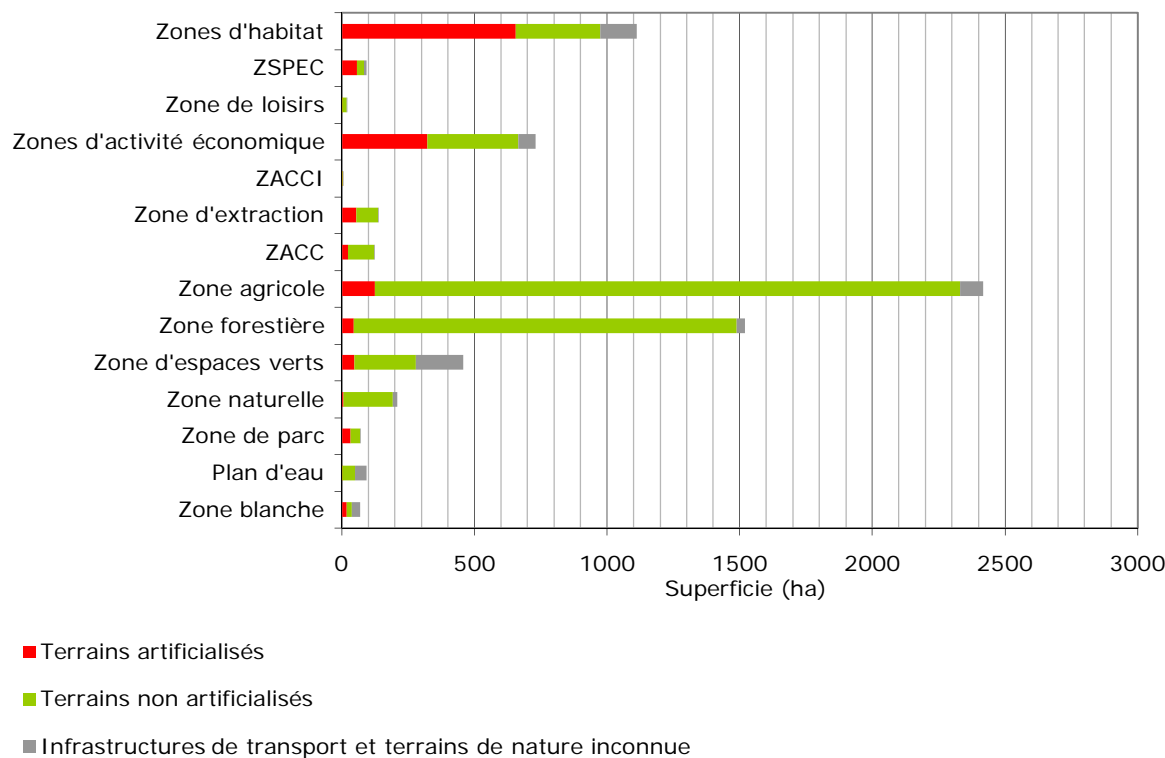
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	655	58,9	319	28,7	138	12,4	1.112
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	58	61,6	27	28,5	9,2	9,9	94
	Zone de loisirs	2,2	11,9	16	87,5	0,1	0,6	18
	Zones d'activité économique	323	44,2	343	46,9	65	8,9	730
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	1,1	18,5	3,5	58,0	1,4	23,5	6,0
	Zone d'extraction	53	38,4	84	60,2	2,0	1,4	139
	Sous-total	1.092	52,0	791	37,7	216	10,3	2.099
Zone d'aménagement communal concerté		22	17,8	99	80,9	1,6	1,3	123
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	125	5,2	2.206	91,3	86	3,6	2.418
	Zone forestière	44	2,9	1.445	95,0	32	2,1	1.521
	Zone d'espaces verts	46	10,2	233	50,9	178	38,9	457
	Zone naturelle	5,0	2,4	187	89,3	17	8,3	209
	Zone de parc	32	45,5	36	50,2	3,1	4,4	71
	Plan d'eau	1,5	1,6	48	52,5	42	46,0	92
	Sous-total	255	5,3	4.155	87,1	359	7,5	4.768
Zone blanche		17	25,1	21	30,5	31	44,4	69
Total		1.386	19,6	5.067	71,8	607	8,6	7.059

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



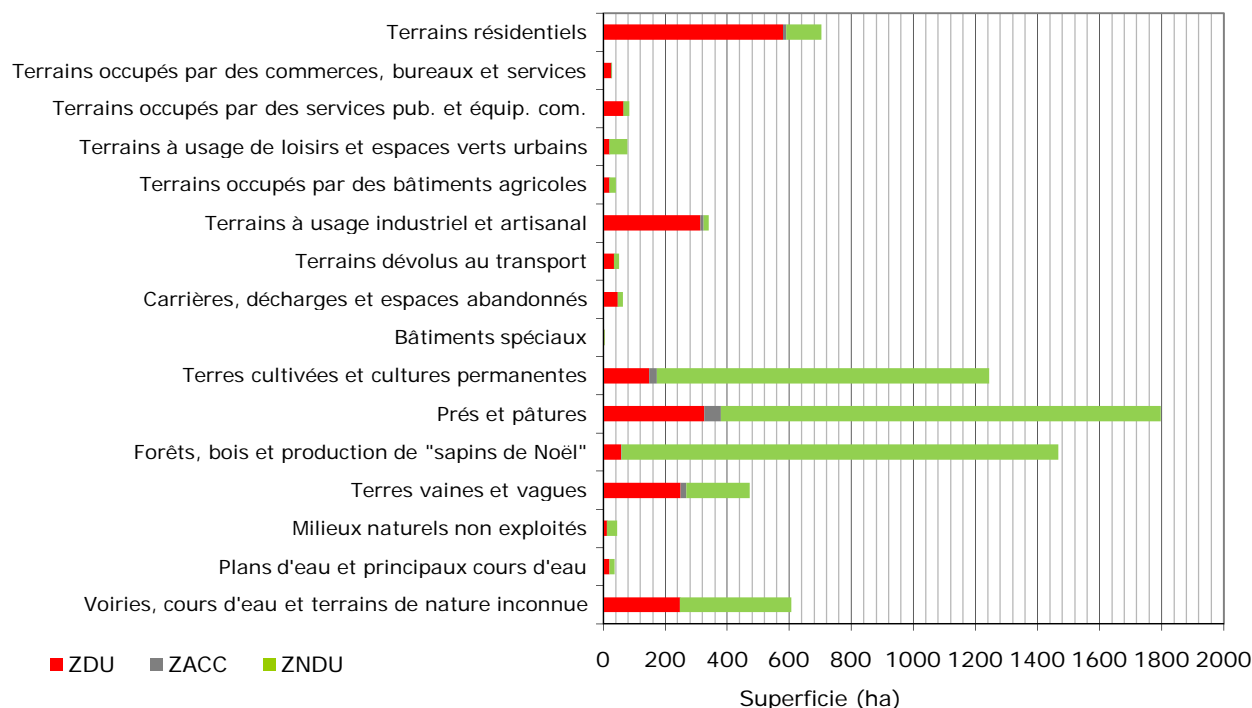
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	580	82,3	11	1,5	114	16,1	704
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	26	92,7	0,1	0,4	2,0	6,9	29
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	65	77,3	0,3	0,3	19	22,4	84
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	20	25,1	0,6	0,8	58	74,1	78
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	19	47,3	0,2	0,4	21	52,3	41
	Terrains à usage industriel et artisanal	314	92,3	9,8	2,9	16	4,8	340
	Terrains dévolus au transport	35	67,7	-	-	16	32,2	51
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	47	87,3	-	-	6,9	12,7	54
	Bâtiments spéciaux	4,2	71,7	-	-	1,6	27,7	5,9
Sous-total	1.110	80,1	22	1,6	255	18,4	1.386	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	149	12,0	24	2,0	1.072	86,1	1.245
	Prés et pâtures	325	18,1	55	3,1	1.418	78,9	1.798
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	58	4,0	1,4	0	1.408	95,9	1.468
	Terres vaines et vagues	249	52,6	18	3,8	206	43,6	473
	Milieux naturels non exploités	11	25,0	0,6	1,4	34	73,7	46
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	19	52,5	-	-	17	47,5	37
	Sous-total	812	16,0	99	2,0	4.155	82,0	5.067
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		246	40,6	1,6	0,3	359	59,1	607
Total		2.168	30,7	123	1,7	4.768	67,5	7.059

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).